## Communiqué de presse

INFORMATIONS FOURNIES PAR ORCHESTRA-PRÉMAMAN S.A.
(25 Septembre 2017)

# Orchestra-Prémaman S.A. adresse aux actionnaires de Destination Maternity Corporation (DEST) une lettre les priant de prendre le temps de réfléchir

- La société leur demande instamment de se munir de leur carte de procuration BLEUE en vue de l'assemblée générale des actionnaires ;
- Orchestra-Prémaman S.A. utilisera ses 13,8 % d'actions en circulation, pour voter CONTRE la réélection de Messieurs Blitzer, Erdos, Weinstein et de Mme Payner-Gregor en tant que Directeurs de la société et contre certaines propositions à l'initiative de la Société.

Saint-Aunès , France, 25 septembre 2017 /PRNewswire/ -- Orchestra-Prémaman S.A. et Yeled Invest S.a r.l. (collectivement les « Participants Orchestra ») ont annoncé aujourd'hui la publication d'une lettre ouverte demandant instamment aux actionnaires de Destination Maternity Corporation (« DEST » ou la « Société ») de PRENDRE LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR avant de prendre toute mesure en réponse à la sollicitation des procurations en vue de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires et d'attendre de recevoir les documents de procuration des Participants Orchestra ainsi que la carte de procuration BLEUE avant de voter. Le texte complet de la lettre aux Actionnaires est comme suit :

**UN MESSAGE IMPORTANT**
**DES PARTICIPANTS ORCHESTRA**
**AUX**
**ACTIONNAIRES DE DESTINATION MATERNITY CORPORATION (DEST)**

***Les Participants Orchestra demandant instamment aux actionnaires de Destination Maternity Corporation d'attendre de recevoir leur carte de procuration BLEUE en vue de l'assemblée générale des actionnaires***

Cher actionnaire Destination Maternity Corporation :

Il est possible que vous receviez prochainement un formulaire de procuration accompagné d'une carte de procuration blanche de la part de Destination Maternity Corporation (« DEST » ou la « Société ») en lien avec la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires (y compris tout ajournement ou report de cette dernière et toute assemblée qui pourrait être convoquée à la place de l'« Assemblée Générale »). La Société a fixé l'heure, la date et le lieu de l'Assemblée Générale à 9 h 15 *Eastern Standard Time*, le jeudi 19 octobre 2017, au siège social de la Société, 232 Strawbridge Drive, Moorestown, NJ 08057, et la Société a fixé la date d'enregistrement de l'Assemblée Générale au 18 septembre 2017.

Les Participants Orchestra (tels que décrits ci-dessous) enverront prochainement leurs propres documents de procuration définitifs et la carte de procuration BLEUE en vue de l'Assemblée Générale. Nous vous invitons instamment à ne PAS voter avec la carte de procuration blanche que la Société pourrait vous envoyer et d'attendre de recevoir et de lire les documents de procuration et la carte de procuration BLEUE avant de voter dans le cadre de l'Assemblée Générale. Nous sommes impatients de vous communiquer dans les semaines à venir notre point de vue qui va à l'encontre de celui des représentants de la Société et de certaines de leurs propositions.

Les Participants Orchestra estiment que :

- Les directeurs nommés par DEST ont sous-performé au cours de leur mandat ;
- Le cours de l'action de la société a nettement chuté sous leur autorité ;
- La société a manqué des objectifs importants à plusieurs reprises, tout en présentant ses informations financières de façon peu claire ;
- Ce serait une erreur pour les Actionnaires de récompenser ces médiocres résultats par la réélection de ces directeurs.

**Les Participants Orchestra demandent instamment aux actionnaires de NE répondre à AUCUNE sollicitation de la part de la direction de la Société et de ne PAS renvoyer la carte de procuration blanche en lien avec l'Assemblée annuelle. Nous vous prions de :**

- NE PAS renvoyer la carte de procuration blanche envoyée par la direction actuelle de la Société.
- NE PAS voter en tenant compte des e-mails de sollicitation envoyés par la direction actuelle de la Société.
- NE PAS permettre à la société de vous appeler chez vous et d'enregistrer votre vote par téléphone.

Notre cabinet d'avocats en charge des procurations est Saratoga Proxy Consulting LLC. Pour toute question ou si vous avez besoin d'aide, vous pouvez appeler gratuitement Saratoga au **(888) 368-0379** ou au (212) 257-1311 ou envoyer un e-mail à l'adresse **info@saratogaproxy.com**.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien.

Orchestra-Prémaman S.A.

**A propos de Orchestra Prémaman**

Orchestra Prémaman crée, fabrique, achète et vend toutes sortes de produits d'habillement pour enfants et de puériculture. La gamme de produits du Groupe comprend actuellement des vêtements et des chaussures pour les enfants de 0 à 14 ans, des vêtements de maternité et des produits de puériculture. Depuis 2012, Orchestra est un des leaders sur le marché européen des produits pour l'enfance, notamment grâce à plusieurs opérations de croissance externe telles que l'acquisition de Baby 2000 et du groupe Prémaman, créé en 1947, qui est la plus ancienne marque de vêtements de maternité. Cette stratégie de croissance et de développement dans le secteur des produits pour l'enfance s'inscrit dans la continuité du succès du premier méga-magasin ouvert à Saint-Aunès, basé sur un concept entièrement centré sur la petite enfance. Fort d'une implantation internationale renforcée, le Groupe opère désormais dans plus de 40 pays, vendant plus de 80 millions d'articles chaque année.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTICIPANTS

Les Participants Orchestra ont l'intention de déposer une déclaration préliminaire de procuration accompagnée d'une carte de procuration auprès de la Securities and Exchange Commission (« ***SEC*** ») dans l'intention de solliciter des votes en lien avec la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires de Destination Maternity Corporation, une entreprise du Delaware (la « ***Société*** »).

LES PARTICIPANTS ORCHESTRA DEMANDENT INSTAMMENT À TOUS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LIRE LEUR DÉCLARATION DE PROCURATION ET AUTRES DOCUMENTS DE PROCURATION DÈS QU'ILS SERONT DISPONIBLES, CAR ILS CONTIENDRONT DES INFORMATIONS IMPORTANTES. DE TELS DOCUMENTS DE PROCURATION SERONT DISPONIBLES GRATUITEMENT SUR LE SITE DE LA SEC À L'ADRESSE HTTP://WWW.SEC.GOV. DE PLUS, LES PARTICIPANTS ORCHESTRA FOURNIRONT DES COPIES DE LA DÉCLARATION DE PROCURATION GRATUITEMENT ET SUR DEMANDE, DÈS QUE DISPONIBLES. LES DEMANDES DE COPIES DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES AU CABINET D'AVOCATS EN CHARGE DES PROCURATIONS, SARATOGA PROXY CONSULTING, À CE NUMERO GRATUIT : **(888) 368-0379 OR (212) 257-1311** OU PAR E-MAIL À L'ADRESSE **INFO@SARATOGAPROXY.COM**.

Les participants aux sollicitations de procuration sont Orchestra-Prémaman et Yeled Invest S.àr.l. (« Yeled », conjointement avec Orchestra-Prémaman, collectivement désignés comme les « Participants Orchestra »).

À la date de la présente, Orchestra-Prémaman est le détenteur bénéficiaire de plus de 1 000 actions ordinaires d'une valeur de 0,01 $ (l'« Action ordinaire ») de la société. À la date de la présente, Yeled est le détenteur bénéficiaire de 1 921 820 actions ordinaires. De plus, en conséquence de la participation de contrôle qu'elle détient dans Orchestra-Prémaman, la société Yeled peut être considérée comme détentrice bénéficiaire des 1 000 actions ordinaires dont Orchestra-Prémaman est la détentrice bénéficiaire.

**Participants Orchestra:**

**Investisseurs & Média**
ACTIFIN
Stéphane Ruiz
sruiz@actifin.fr
+33 01 56 88 11 15

et

**Saratoga Proxy Consulting**
John Ferguson
(212) 257-1311